

PAR COURRIEL

Le 20 décembre 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202112-13

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 6 décembre 2021.

Les documents que nous détenons concernant votre demande font l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). Vous les trouverez aux adresses Web suivantes :

Pour la donnée RTLB 2017-2018-2019, figure 3 :

<https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/BL-rtbl-2016-2019-MFFP.pdf>

Pour les statistiques de chasse au cerf 2020 :

https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/ST_cerf_2020_MFFP.pdf

... verso

Par ailleurs, nous ne détenons pas les statistiques pour 2021 en ce moment.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2